TSANTSA

Revue de la Société Suisse d'Ethnologie
Zeitschrift der Schweizerischen Ethnologischen Gesellschaft
Rivista dell'Associazione Svizzera di Antropologia
Journal of the Swiss Anthropological Association

Tsantsa
E-ISSN: 2673-5377
editors@tsantsa.ch
Universität Bern
Suiza

Lett, Didier
POSTFACE GROSSESSES «EXTRA-ORDINAIRES» ET GROSSESSES «NORMALES» AUX XIIIE-XVE SIECLES
Tsantsa, vol. 12, 2007, pp. 104-107
Universität Bern
Bern, Suiza

Disponible en: https://www.redalyc.org/articulo.oa?id=664773324010

Comment citer
Numéro complet
Plus d'informations de cet article
Site Web du journal dans redalyc.org

redalyc.org
Système d'Information Scientifique
Réseau de revues scientifiques de l'Amérique latine, les Caraïbes, l'Espagne et le Portugal
Projet académique sans but lucratif, développé sous l'initiative pour l'accès ouverte

Mots-clés: Moyen âge · Grossesses · Mère · Père

POSTFACE

GROSSESSES «EXTRA-ORDINAIRES» ET GROSSESSES «NORMALES» AUX XIII[E] - XV[E] SIECLES

ABSTRACT: EXTRAORDINARY AND ORDINARY PREGNANCIES FROM THE THIRTEENTH TO THE FIFTEENTH CENTURY

By examining medieval history we can see how relative the ideas of normal pregnancy and extraordinary pregnancy are. In the Middle Ages even a «normal» pregnancy was always very dangerous for the mother and for the baby, a situation which seems extraordinary to us today. This short contribution offers a reflection on how extraordinary pregnancies are conceived of in terms of Christian beliefs and tries to show that even «normal pregnancies» always represented a time of danger and over-protection for pregnant women. It also talks about the behaviour of fathers, the other actors in the pregnancy scenario, who are often forgotten or ignored in studies about pregnant women.

DIDIER LETT

A Burgos, en 1386, âgée de 10 ans, la duchesse Marie de Berry (fille du duc de Berry et de Jeanne d'Armagnac, nièce du roi de France, Charles V) épouse Louis de Châtillon, comte de Dunois qui décède cinq ans après. En 1392, âgée de 16 ans, elle se remarie avec Philippe d'Artois, comte d'Eu qui meurt en 1397 en lui laissant quatre enfants (nés entre 1394 et 1397). En 1400, en troisième noces, elle épouse Jean 1[er], duc de Bourbon. Le couple a trois enfants. Jean est fait prisonnier par les Anglais à la suite de la bataille d'Azincourt (1415) et meurt en captivité en 1434 sans jamais avoir revu Marie qui décède, elle aussi, la même année. Primipare à 18 ans, sept fois enceinte, trois fois séparée de ses époux successifs par la mort ou par la guerre, peut-on dire que Marie a connu des grossesses extraordinaires? Non car son exemple n'a rien d'exceptionnel dans les derniers siècles médiévaux. Comme le montre l'ensemble des contributions de ce numéro, la notion d'extraordinaire appliquée à la grossesse est une valeur très relative. Une grossesse peut même être jugée marginale à l'échelle d'un pays et normale à l'échelle d'un quartier (Tillard). Chaque société ou micro-société, en effet, élabore ses normes et ses marges par rapport à la grossesse, preuve que ce processus qui transforme une femme en mère n'est pas un fait biologique mais une construction variant dans l'espace et dans le temps.

Dans toutes les sociétés, porter un enfant dans son ventre et donner la vie sont des actes capitaux, toujours producteurs d'un discours révélant des systèmes de croyance et des représentations symboliques. La fin du Moyen Age n'échappe pas à ce schéma. Qu'est-ce qui rend une grossesse «extraordinaire» aux XIII[e]–XV[e] siècles? Comment les mères vivent-elles ce moment de leur existence? Auprès d'elles, quel est le comportement des pères, ces autres acteurs de la grossesse, toujours un peu oubliés dans les histoires de femmes enceintes?

UNE HIÉRARCHIE DES GROSSESSES EXTRAORDINAIRES: LA VIERGE ET LES AUTRES

Les hommes et les femmes de la fin du Moyen Age ont tous et toutes intégré les principales croyances chrétiennes. Le culte marial, en particulier, s'est considérablement développé à partir de la fin du XII[e] siècle: que l'on pense à l'érection des cathédrales dédiées à Notre-Dame ou à l'intégration, aux côtés du *Credo* et du *Pater Noster*, à une troisième prière appelée très rapidement à connaître un grand succès, l'*Ave Maria*. La grossesse de la mère du Christ est, sans aucun doute, la plus extraordinaire qui soit puisqu'une apparition a fait fonction de coït: un ange, Gabriel, a annoncé à Marie qu'elle porterait le fils de Dieu. Telles certaines mères d'aujourd'hui connues des services sociaux et médicaux qui dénient leur grossesse presque jusqu'à terme et demeurent incapables d'associer leur état à un acte sexuel, pour «la Vierge», aucun lien n'existe entre commerce charnel et maternité.

Au sein du discours clérical procédant de cet événement biblique fondateur, s'organise un ensemble de grossesses ordonnées et hiérarchisées dont la valorisation tient à la plus ou moins grande ressemblance (sans jamais pouvoir accéder au statut de duplication) entretenue avec celle de Marie.

Immédiatement en dessous de ce cas extraordinaire, on rencontre les mères des futurs saints, très souvent prévenues par des signes divins durant les neuf mois d'attente de l'enfant exceptionnel à venir et qui accouchent presque toujours sans douleur. Un niveau plus bas, se trouvent les grossesses dont la genèse a été difficile, précédées par une phase plus ou moins longue de stérilité, enfin déclenchées parce que les parents ont demandé l'intercession de la Vierge ou d'un saint: ainsi, au début du XIV[e] siècle, cette Italienne des Marches, *domina Riccucia*, qui, «ne pouvant pas concevoir d'enfants», se voue à Dieu et à Nicolas de Tolentino et promet, si sa stérilité est vaincue, d'offrir de la cire au tombeau de Nicolas et «de donner [*imponere*] son nom à son fils ou à sa fille à la naissance [...] Immédiatement après ce vœu, la nuit même, tandis qu'elle était au lit avec son mari, elle conçut [*concepere*] un fils [*filius masculus*] à qui l'on donna le nom de Nicolas...» (Occhioni 1984: 448) Dans ce cas, il est clair que la conception est la conséquence d'un acte charnel, avec toute la pudeur qu'un texte hagiographique impose. La valorisation de cette maternité tient dans le fait que la puissance divine est intervenue, du moins les acteurs et le narrateur de l'événement en sont fermement persuadés. Le récit de la conception du petit Nicolas apparaît ici comme une parenté partagée[1]. Ce type de grossesse est extraordinaire car les parents sont certains de l'avoir obtenu à la suite d'un vœu et, par conséquent, que cet état, pourtant si «normal», tient du miracle. Comme la croyance dans ce type de miracles est extrêmement répandue dans l'Occident chrétien, ces situations de grossesse sont extraordinaires mais en même temps font partie du quotidien.

Quelques-uns des articles de ce numéro le signalent, ce sont souvent les engendrements en dehors des normes sociales qui produisent des grossesses et des naissances extraordinaires. A la fin du Moyen Age, la grossesse la plus valorisée est celle qui pourrait aujourd'hui nous apparaître comme la plus marginale. Dans cette hiérarchie des grossesses, celles qui sont les plus à risque pour la mère et l'enfant sont des grossesses normales.

LES GROSSESSES NORMALES: TEMPS DE DANGER ET DE SURPROTECTION

Dans les derniers siècles médiévaux, la femme est très mal considérée. Non seulement, depuis la Genèse (2, 7-25) et les premiers commentaires des Pères de l'Eglise, elle est inférieure à l'homme (car créée après lui) et rendue principale responsable du péché originel, mais avec la redécouverte et l'intégration des théories aristotéliciennes, elle est perçue comme d'une nature différente, un «homme manqué», incapable de se contrôler et devant être sous l'étroite dépendance de l'homme. Son exclusion progressive des systèmes de dévolution des biens, la dégradation de son statut juridique et les jugements de plus en plus sévères à son endroit sont quelques-uns des signes de la détérioration de sa condition. Cependant, la maternité lui offre une occasion d'être valorisée. Une conception dans le respect des normes sociales (à l'intérieur du sacrement du mariage, dans les positions et les temps autorisés par l'Eglise), une grossesse surprotégée, un accouchement dans la douleur (qui permet à tous de se remémorer les paroles scripturaires), des rites de relevailles scrupuleusement respectés[2], une grande affection portée à l'enfant et un souci éducatif constant (transmettre la foi chrétienne) assurent à la mère un «itinéraire de rachat» (Lett 1987: 251-267). La femme médiévale ne peut donc vraiment s'accomplir, aux yeux des clercs, que dans la maternité, d'où la certitude que la stérilité est une punition divine. Comme pour les jeunes filles handicapées mentales d'aujourd'hui «être femme signifie être *mère-avant-tout*» (Gruson).

Lors des grossesses médiévales «normales», le handicap mental (Gruson) ou physique, la cécité (Gojard), une maladie susceptible de mettre en danger la vie de la mère ou de l'enfant (Richey) sont de peu de poids face à tous les autres risques mortels encourus. Dès lors, presque toutes les grossesses «normales» du Moyen Age seraient aujourd'hui classées dans des cas extraordinai-

[1] Sur cette notion essentielle des structures de parenté médiévale, voir Baschet (2000), chapitre VIII, p. 310-343.

[2] La cérémonie des relevailles, en théorie quarante jours après la naissance, purifie la jeune mère qui est réintégrée au sein de la communauté chrétienne (elle peut à nouveau pénétrer dans l'église, recevoir l'Eucharistie, etc.). C'est une manière d'imiter Marie qui a présenté Jésus au Temple quarante jours après sa naissance.

res. Avant l'âge de l'échographie et de la médicalisation, on guette un ensemble de signes et on tente de les interpréter; surtout, on attend la «délivrance» pour enfin voir, enfin savoir si la vie peut continuer pour la mère et si l'enfant survivra. La grossesse et l'accouchement sont toujours des moments où la vie et la mort se côtoient intimement. Les hagiographes médiévaux (ceux qui racontent les récits de miracles) jouent souvent sur cette proximité paradoxale. L'un affirme: «toute femme arrivée au moment des couches a d'ordinaire la mort à sa porte» (Albe 1907: II, 29); un autre rapporte qu'une femme, portant son bébé mort *in utero*, «avait conçu un fils dont elle ne serait pas la mère à l'avenir, mais la sépulture» (Robertson 1875: I, IV, 16). Les dangers de mort permanents n'enlèvent pourtant pas les sentiments, les souffrances et les deuils face à une femme décédée pendant sa grossesse ou morte en couches ou vis-à-vis d'un enfant mort-né.

Les risques quotidiens encourus par une femme enceinte expliquent sa très forte protection juridique. Le législateur l'autorise à ne pas se rendre à une convocation de tribunal, à quitter l'église quand elle le désire. La grossesse représente un temps d'attente juridique, un temps suspendu. Si une femme est enceinte et que son mari meurt, on ne peut partager l'héritage avant la naissance car on ne sait pas si le bébé sera viable ou si la mère porte plusieurs enfants. Lorsqu'une femme qui attend un enfant est condamnée à mort, on ne peut pas mettre la sentence à exécution. On comprend que certaines femmes n'hésitent pas à dire qu'elles sont enceintes pour se protéger. Elles gagnent du temps, mais n'échappent pas à la mort, car il s'agit d'un sursis et non d'une amnistie. La grossesse démentie, ou l'enfant né, l'état de grâce s'achève aussitôt et la sentence est mise à exécution.

LE PÈRE ET LA GROSSESSE EXTRAORDINAIRE

Dans les histoires de grossesses extraordinaires rapportées dans ce numéro, le père brille par son absence. Tout se passe comme si la défection paternelle représentait un critère central pour disqualifier une grossesse et pour la rendre extraordinaire. Parfois, il arrive même que la grossesse extraordinaire procède exclusivement de l'absence paternelle (Pauli). En revanche, la grossesse «normale» octroie au père (plus social que géniteur) un rôle capital: il conçoit presque toujours, entoure très souvent le ventre qui grossit, accompagne la parturiente et participe parfois aux premiers soins.

Au Moyen Age, l'absence du père, également fréquente (pères pèlerins, pères croisés, pères marchands ou pères guerriers), est sans aucun doute un critère moins opérant pour juger de la normalité ou de l'anormalité d'une grossesse. Cependant, dans une société où mariage et procréation sont si intimement liés, la grossesse adultérine est une atteinte portée à l'un des sept sacrements et, de ce fait, radicalement condamnée. Si le mari, éloigné plus de neuf mois du foyer conjugal, revient et découvre son épouse enceinte ou compte un enfant de plus à la maison... gare à la mère! Au début du XV[e] siècle, un pédagogue italien, Francesco da Barberino, met en scène une femme infidèle qui tente de refaçonner la silhouette et le visage de son enfant illégitime pour le faire ressembler à son mari (Francesco da Barberino 1957: 13, 185-186). Ce récit a davantage pour fonction de faire rire l'auditeur-lecteur (masculin) que de traduire un acte réel. Mais il permet de saisir la honte qui pèse sur celle qui a conçu en dehors du mariage et la hantise d'un engendrement où existe une inadéquation entre père biologique et père social... alors même que Joseph, le père modèle, mari de la Vierge, correspond très exactement à ce père extraordinaire: putatif, nourricier mais non géniteur.

De nombreuses sources médiévales attestent de la forte présence du père auprès de son épouse enceinte. Au quotidien, appliquant la parole protectrice du législateur, le mari se montre particulièrement attentif à ne pas choquer la future mère. Ainsi, à la fin du XII[e] siècle, lorsque la petite fille d'un Anglais, *Nogerius*, est extraite de l'eau, noyée, le père la fait déposer dans la maison de son patron et non dans la sienne car, explique-t-il, il craignait «de souiller [*funestare*] sa maison en y apportant le corps et de provoquer l'étouffement de son épouse enceinte par des douleurs prématurées» (Robertson 1875: I, II, 141).

L'attention portée par le père à la grossesse de son épouse est une nécessité car, pour l'homme, elle est une preuve manifeste de sa capacité d'engendrer et donc de sa virilité (Ribeiro). Les spécialistes des sciences sociales n'ont sans doute pas assez étudié le rôle que la paternité joue et a pu jouer dans l'affirmation de la masculinité, en partie parce que les historiens, comme les sociologues et les anthropologues, associent toujours volontiers, presque «naturellement», la sphère du privé et la famille à la femme, préférant chercher l'affirmation de la virilité dans les fonctions publiques.

Il est évident que dans la société médiévale, où la domination masculine est si forte, l'homme prête une grande attention à la grossesse, symbole du pouvoir féminin de

reproduction. Il a pu même parfois caresser le désir de s'accaparer cette prérogative, non pas par la pratique de la couvade, non attestée en Occident comme l'explique l'étonnement du voyageur du XIII[e] siècle (tel Marco Polo) lorsqu'il découvre ce rite en Orient, mais en suggérant, à partir du XI[e]–XII[e] siècle dans l'iconographie figurant la naissance d'Eve, qu'Adam a pu lui-même engendrer la première femme. Certes, ce dernier n'est jamais représenté enceint, mais, à partir de cette époque, on commence à le voir «accoucher» d'Eve. Les images, en effet, s'éloignent du texte biblique où Dieu agit seul, endormant Adam, lui prenant une côte pour donner la vie à Eve (Genèse, 2, 21-22). Cette dernière désormais sort directement du flanc d'Adam. Qu'il s'agisse là d'un «accouchement costal» (Zapperi 1983) ou de la représentation figurée d'une nouvelle interprétation du mot latin *costa* contenu dans la Vulgate, qui peut signifier aussi bien la côte que le côté (Baschet 2001), cette grossesse masculine insolite et extraordinaire traduit un fantasme masculin, celui de s'approprier le rôle reproducteur féminin.

Cette très rapide réaction à la lecture des riches contributions de ce numéro permet donc de relativiser ce qu'est une grossesse extraordinaire ou une grossesse normale. C'est une des fonctions premières du chercheur en sciences sociales que d'inviter le lecteur à se décentrer; ici, pour prendre conscience que la grossesse n'est pas naturelle, qu'elle est un objet construit. Son étude permet de s'interroger sur le féminin et le masculin, les notions d'incompétence, de défaillance ou d'irresponsabilité parentales. Elle dévoile tout un système complexe de croyances et de symboles. Une grossesse, «normale» ou extraordinaire, hier ou aujourd'hui, ne se déroule jamais seulement dans le ventre.

BIBLIOGRAPHIE

ALBE Edmond (éd.)
1907. *La Vie et les miracles de saint Amator.*
Paris: Le Pérégrinateur Editeur [rééd. 1996].

BASCHET Jérôme
2000. *Le Sein du père. Abraham et la paternité dans l'Occident médiéval.* Paris: Gallimard.

2001. «Eve n'est jamais née. Les représentations médiévales et l'origine du genre humain», in: Jean-Claude SCHMITT (dir.), *Eve et Pandora. La création de la première femme,* p. 115–162. Paris: Gallimard.

FRANCESCO DA BARBERINO
1957. *Del reggimento e costume di donne.* Ed. critica a cura di Giuseppe E. SANSONE. Turin: Loescher-Chiantore.

LETT Didier
1997. *L'Enfant des miracles. Enfance et société au Moyen Age (XII[e]–XIII[e] siècle).* Paris: Aubier.

OCCHIONI Nicola (ed. a cura di)
1984. *Il Processo per la canonizzazione di S. Nicola da Tolentino.* Rome: Ecole française de Rome.

ROBERTSON James C. (ed.)
1875. *Materials for the History of Thomas Becket, Archbischop of Canterbury (canonized by Pope Alexander III, A.D. 1173).*
Londres: Longmans, vol. 1 et vol. 2 (rolls series-67).

ZAPPERI Roberto
1983. *L'Homme enceint. L'homme, la femme et le pouvoir.*
Paris: Presses universitaires de France.

AUTEUR

Didier Lett est maître de conférences en histoire médiévale à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne. Il est spécialiste de l'enfance, de la famille, de la parenté et du genre aux XII[e]–XV[e] siècles. Il a notamment publié: *L'Enfant des miracles. Enfance et société au Moyen Age (XII[e]–XIII[e] siècle).* Paris: Aubier, 1997; (en collaboration avec Danièle Alexandre-Bidon) *Les enfants au Moyen Age (V[e]–XV[e] siècles).* Paris: Hachette (La vie quotidienne), 1997; *Famille et parenté dans l'Occident médiéval (V[e]–XV[e] siècles).* Paris: Hachette (Carré Histoire), 2000; *Histoire des frères et sœurs.* Paris: Editions de La Martinière, 2004; (en collaboration avec Marie-France Morel) *Une histoire de l'allaitement.* Paris: Editions de La Martinière, 2006.

10 rue de Panama, F-75 018 Paris, didier.lett@wanadoo.fr